

Plan de Mobilité Employeur Commun

VALLÉE DE LA CHIMIE

Facilitez les déplacements de vos salariés,
participez au PDMEC de la Vallée de la Chimie !

addvc
association pour le développement
durable de la vallée de la chimie

27 entreprises
et collectivités
8000 salariés

Qu'est-ce que le Plan de Mobilité Employeur Commun de la Vallée de la Chimie ?

Mis en place en 2008 et animé par l'ADDVC, il vise à faciliter les déplacements des salariés du territoire. Il a également pour objectif de promouvoir les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle pour réduire la congestion, les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques liés au trafic.

Le Plan de Mobilité Employeur Commun de la Vallée de la Chimie réunit les 27 entreprises et collectivités adhérentes à l'ADDVC, représentant 8000 salariés et il constitue une instance de discussion avec la Métropole de Lyon, SYTRAL Mobilités et la SNCF.

Sommaire :

1. Les trajets domicile travail - résultats de l'enquête 2024	2
2. Les perspectives d'évolution - résultats de l'enquête 2024	3
3. Les objectifs d'évolution	3
4. Un plan d'action en 4 axes stratégiques	4
5. Les actions mises en place par les entreprises et les collectivités de la Vallée de la Chimie	5
7. L'offre de mobilité sur la Vallée de la Chimie.....	6



1. Les trajets domicile travail - résultats de l'enquête 2024

L'ADDVC a réalisé en juin 2024, en partenariat avec la Métropole de Lyon et SYTRAL Mobilités une enquête mobilité auprès des salariés de la Vallée de la Chimie pour connaître les caractéristiques actuelles et futures de leurs déplacements domicile-travail, leur perception de ces déplacements et les perspectives d'évolution de leur mobilité. 2 200 réponses ont été collectées représentant un taux de participation de 27%. Les résultats clés de cette enquête sont présentés ci-dessous.

Distance et durée des trajets domicile travail

- 19 km parcourus en moyenne
- 32 minutes de trajet en moyenne
- 55% des salariés parcourent entre 10 et 40 km pour se rendre au travail

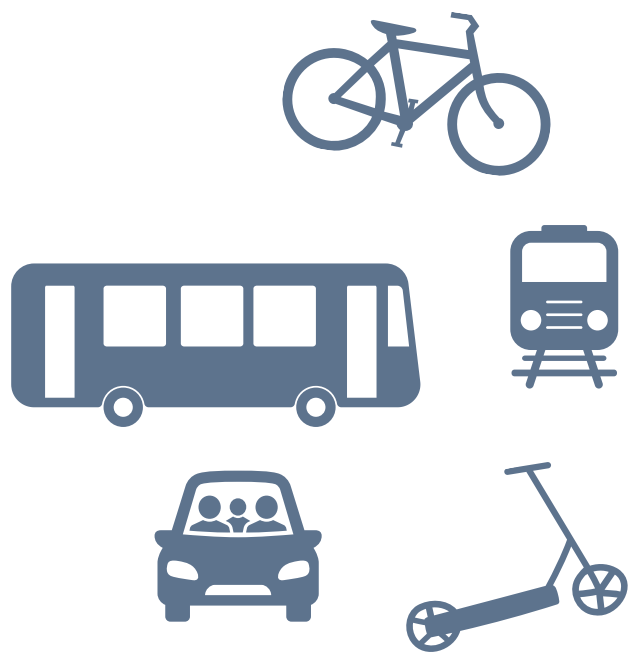
Le ressenti des usagers



74% des salariés satisfaits de leur mode actuel



50 % des usagers du bus insatisfaits (temps de trajet variable)



Les motivations des usagers



Autonomie, rapidité et absence d'alternatives



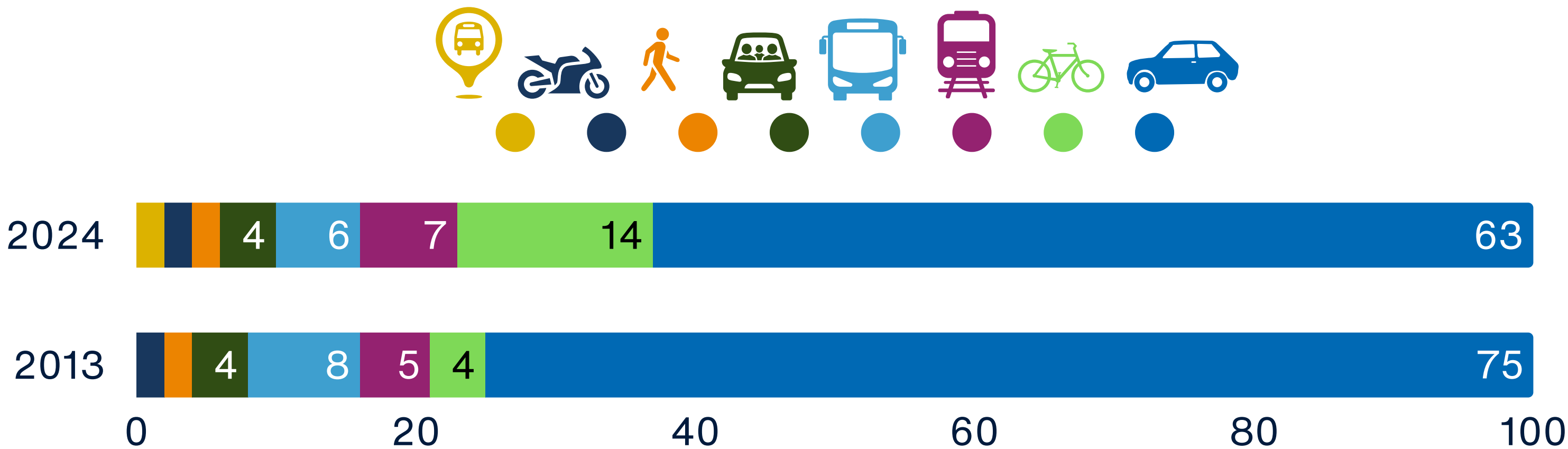
Ecologique, bon pour la santé, fiable



Economique, écologique, absence d'alternative

Evolution des modes de déplacement des salariés entre 2014 et 2024 (évolution des parts modales en pts de %)

Entre 2013 et 2024, la part modale de la voiture individuelle a perdu 12 points au profit du train et du vélo essentiellement. La pratique du covoiturage et l'usage du bus ont stagné sur cette période.



2. Les perspectives d'évolution - résultats de l'enquête 2024

L'enquête a également permis de mettre en évidence le nombre de salariés prêts à changer de mode de déplacement et les conditions qui leur permettraient de passer à l'action.

75 % des automobilistes seraient partants pour utiliser un nouveau mode de transport

- 50% pour des raisons environnementales
- 33% pour des motifs économiques

Les options envisagées :

- Transports en commun : 60%
- Vélo : 50%
- Covoiturage : 30%
- TAD (Transport à la demande) : 16%

LES ATTENTES DES SALARIES...



Pour choisir les transports en commun

- Une plus grande fréquence : 40%
- Un service plus fiable : 28%
- Des arrêts plus proches du lieu de travail



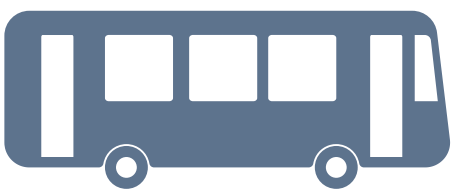
Pour se lancer dans le covoiturage

- Une communication régulière pour :
- augmenter le nombre de trajets proposés : 24%
 - la flexibilité horaire : 14%
 - mieux connaître les garanties apportées par le service : 16%



Pour opter pour le vélo

- Des aménagements cyclables : 46%
- Une mise à disposition de vélos par l'entreprise : 16 %
- Un forfait mobilités durables : 15 %



3. Les objectifs d'évolution

A partir des résultats de l'enquête mobilité, un potentiel de report modal a été estimé pour le court terme en se basant sur les actions qui peuvent être mises en place par les entreprises (sensibilisation, déploiement de communautés de covoiturage, forfait mobilités durables, aménagement de parking vélo en interne, etc.). Un potentiel de report modal a également été estimé sur le long terme en prenant en compte les évolutions plus lentes des infrastructures (pistes cyclables par exemple) et de l'offre de transport en commun.

Objectif de court terme : - 6% d'auto solistes

- doublement du covoiturage
- + 10% environ pour les transports en commun et le vélo

Objectif de long terme : - 14 % d'auto solistes

- doublement du covoiturage et des transports en commun
- + 50% pour le vélo et le VAE (vélo à assistance électrique)

4. Un plan d'action en 4 axes stratégiques

Afin de renforcer la cohérence des actions à l'échelle du territoire, le Plan de Mobilité Employeur Commun de la Vallée de la Chimie s'est doté d'un plan d'action organisé autour de 4 axes stratégiques :

- 1 Fiabiliser et développer l'offre de transport en commun
- 2 Faire remonter les besoins pour faire évoluer les infrastructures
- 3 Soutenir les mobilités durables en diffusant équipements et services dans les entreprises
- 4 Informer et accompagner grâce à des animations en entreprise

Axe 1 : Fiabiliser et développer l'offre de transport en commun

Organiser des temps de rencontre entre les entreprises, les collectivités du territoire et les acteurs institutionnels (Métropole de Lyon, Agence des Mobilités, SYTRAL Mobilités, SNCF) afin de faire le point sur le plan de mobilité et l'évolution de l'offre de service

Axe 2 : Faire remonter les besoins pour faire évoluer les infrastructures

Porter à la connaissance des acteurs institutionnels (Métropole de Lyon, SYTRAL Mobilités, SNCF) les attentes des salariés du territoire :

- Infrastructures cyclables sécurisées
- Meilleure fiabilité et augmentation de la desserte en transport en commun (bus 64, TAD notamment)

Axe 3 : Soutenir les mobilités durables en diffusant équipements et services dans les entreprises

- Renforcer les communautés de covoiturage existantes et en développer de nouvelles
- Poursuivre la mise en place d'équipements facilitant l'utilisation du vélo (parkings couverts, kit de réparation de vélo)
- Encourager les entreprises à mettre en place le forfait mobilités durables

Axe 4 : Informer et accompagner grâce à des animations en entreprise

- Diffusion du Guide Mobilité Vallée de la Chimie et du kit de communication sur les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle
- Poursuite de l'organisation d'animations collectives sur les temps forts mobilité et tout au long de l'année (Challenge Mobilité, Semaine de la Mobilité, Village des Mobilités)
- Incitation des entreprises à mettre en place des animations mobilité, des conseils individualisés, des formations de la vélo école, etc.

5. Les actions mises en place par les entreprises et les collectivités de la Vallée de la Chimie

- Mettre en place des actions de sensibilisation autour des modes alternatifs à la voiture individuelle
 - S'engager dans un programme visant à faciliter les modes alternatifs (Objectif Employeur Pro-Vélo, charte covoiturage de l'ADEME, etc.)
 - Créer un groupe de travail sur la mobilité pour promouvoir les modes de transports durables et mettre en place des actions en lien avec le Plan de Mobilité Employeur Commun de la Vallée de la Chimie
 - Aller au-delà du remboursement minimal obligatoire de 50% pour l'abonnement de transports en commun
 - Mettre en place le forfait mobilités durables
 - Participer au Challenge mobilité
- 
- Faire partie d'une communauté de covoiturage
 - Installer des bornes de recharge pour les voitures électriques
 - Mettre à disposition une flotte de voitures électriques pour les déplacements professionnels
 - Mettre à disposition une navette intersite ou vers un hub de mobilité pour faciliter les déplacements domicile/travail ou professionnels
- Mettre à disposition une flotte de vélos électriques ou musculaires pour les déplacements professionnels, les déplacements intersites ou les déplacements domicile/travail
 - Lancer une campagne d'achats groupés de vélos musculaires ou électriques et/ou proposer une aide à l'achat de vélo
 - Faciliter le développement du vélo en proposant des parkings vélo plus grands ou plus adaptés (augmentation des places de parking vélo, création de places de parking couvertes...)
 - Faciliter le développement du vélo en mettant à disposition du matériel pour la réparation des vélos (station de gonflage / kit de réparation)
 - Faciliter le développement du vélo en mettant à disposition des salariés des douches et des casiers
- Mettre en place un parc de salles de visioconférences afin de limiter les déplacements
 - Favoriser partout où c'est possible le télétravail

Retrouvez l'ensemble des actions mises en place par les entreprises et collectivités de la Vallée de la Chimie sur la page du label d'engagement RSE du territoire



6. L'offre de mobilité sur la Vallée de la Chimie

5 communautés de covoiturage en place :

- Axel'One, IFPEN et TotalEnergies CRES (Solaize)
- Jtekt (Irigny)
- Ville de Saint-Fons
- Syensqo RICL, Elkem et Axel'One (Saint-Fons)
- Symbio, Syensqo spécialités, Elkem Atrion et Interfora Ilaip (Saint-Fons)

Des navettes à la demande pour les derniers kilomètres :

- Connexion directe aux gares :
Yvours, Vernaison, Feyzin, Oullins, Saint-Fons, Vénissieux
- Accès aux arrêts structurants :
Saint-Fons 4 Chemins, Hôpital Feyzin

Avec 9 gares et haltes ferroviaires



7 lignes TCL



Plus d'informations



L'ADDVC met à disposition des entreprises et collectivités du territoire un Guide Mobilité détaillant l'offre de mobilité sur la Vallée de la Chimie et un kit mobilité. Ce kit contient :

- une synthèse et le guide détaillé de l'offre de mobilité sur la Vallée de la Chimie,
- des affiches de communication pour faire découvrir le transport à la demande, le vélo et le covoiturage aux salariés,
- une liste d'animations gratuites ou payantes pouvant être mises en place dans les entreprises pour promouvoir les offres alternatives à la voiture individuelle.



L'Agence des Mobilités de la Métropole de Lyon met à disposition un calculateur d'itinéraires et de nombreuses ressources sur la mobilité.